Institut national de la recherche scientifique

CENTRE EAU TERRE ENVIRONNEMENT DE L'INRS

MICROPROGRAMME DE 2E CYCLE EN ÉVALUATION D'IMPACTS ET PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Code	Titre	Grade	Crédits
À venir	**Microprogramme de 2e cycle en évaluation d'impacts et prise en compte du développement durable**	Attestation d'études de 2e cycle	Neuf

OBJECTIFS

Le microprogramme en évaluation d'impacts et prise en compte du développement durable est offert entièrement à distance conjointement par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et l'École nationale d'administration publique (ENAP).

De façon globale, ce microprogramme vise à amener les étudiantes et les étudiants à :

- Acquérir une compréhension des fondements scientifiques et théoriques du développement durable ;
- Développer des compétences pour aborder la complexité des enjeux de développement durable ;
- Développer une compréhension de l'institutionnalisation du développement durable ;
- Acquérir des connaissances sur des outils d'aide à la décision ;
- Développer l'esprit critique et les aptitudes pour l'analyse, la synthèse et la rédaction.

Les objectifs spécifiques du microprogramme sont les suivants :

- Développer une compréhension des enjeux et des approches pour favoriser l'adoption de démarches et de mesures de la performance de développement durable par les États et les organisations ;
- Connaître et appliquer les différentes étapes ainsi que les méthodes pour l'évaluation des impacts, y compris l'évaluation de ces études ;
- Saisir les défis posés par l'intégration de la notion du développement durable dans les politiques publiques et dans la gestion des organisations ;
- Mobiliser certains outils et instruments visant à développer un plan de développement durable et à accroître la performance sociétale et environnementale des organisations publiques ;
- Développer une compréhension critique des processus de négociations, de prise de décision et de gestion administrative liés au développement durable.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au microprogramme, la personne candidate doit être titulaire d'un baccalauréat ou un grade équivalent, obtenu avec la moyenne cumulative minimale de 3,2 sur 4,3 ou avoir les connaissances, la formation ou l'expérience jugées pertinentes, pour les personnes ne possédant pas de baccalauréat ;

Posséder une très bonne connaissance de la langue française (orale et écrite) ;

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais écrit.

RÉGIME D'ÉTUDES ET DURÉE DES ÉTUDES

Temps partiel : 1 an (trois trimestres)

LISTE DES ACTIVITÉS

Le microprogramme de 2e cycle en évaluation d'impacts et prise en compte du développement durable comporte 9 crédits (trois cours de trois crédits chacun).

ACTIVITÉS OBLIGATOIRES (9 CR.)

Selon l'ordre suivant :

ETE420 ÉTUDE D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

(Offert au trimestre d'automne)

Ce cours aborde les sujets suivants : concepts de développement durable et d'impact, les législations pertinentes au Québec et au Canada, les intervenantes et intervenants habituels en matière d'évaluation environnementale et leurs motivations diverses, les procédures d'évaluation locales et internationales, les principaux outils utilisés et les étapes d'un dossier type, l'analyse de la qualité de l'étude d'impact, le rôle du public et les aspects sociaux, l'analyse de l'acceptabilité environnementale d'un projet, les règles d'éthique du personnel professionnel de l'évaluation, l'évaluation environnementale stratégique, la norme BNQ 21000, la grille d'analyse de développement durable de projets, etc.

ENP8035 POLITIQUES ET GESTION DU DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE
(Offert au trimestre d'hiver)

Les régions urbaines nord-américaines génèrent une empreinte écologique croissante, notamment en raison de l'utilisation de l'automobile et de l'étalement urbain. En dépit de la prépondérance et de la persistance de ces problèmes aux conséquences sociales, sanitaires et économiques importantes, les structures institutionnelles et administratives peinent à s'adapter afin de répondre à un agenda de planification durable intégrée. Ce cours traite des fondements scientifiques du développement urbain durable et présente des initiatives nord-américaines en la matière. Les politiques publiques, les instruments et les pratiques de gestion, ainsi que leur intégration, y seront abordés dans une perspective multidisciplinaire, comparative et multi-niveaux. En plus des transports et de l'utilisation du sol, ce cours traite notamment de la qualité de l'air, de la gestion des ressources en eau, de sécurité alimentaire, d'agriculture urbaine, de gestion des matières résiduelles et d'économie circulaire.

ENP8030 LA GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
(Offert au trimestre d'été ou au trimestre d'automne suivant)

Ce cours traite du développement durable et de la responsabilité sociale de l'organisation dans le contexte de l'administration publique. Il permet de circonscrire les enjeux, les acteurs et les pratiques qui composent ce champ. Il permet également de se familiariser avec les modes d'intégration des actions visant à répondre aux défis du développement durable et des changements climatiques à la stratégie de l'organisation. Plus précisément, ce cours aborde les enjeux liés au développement et à l'évaluation des plans d'action, à l'intégration du développement durable dans la culture de l'organisation et à la mesure de la performance de l'organisation (sociale, environnementale et économique). Certains enjeux globaux comme l'économie circulaire, l'évaluation d'impacts, les investissements responsables et la certification sociale et environnementale sont également traités.